



OS1 – Agir sur les pesticides et les risques émergents ou qui progressent

Promouvoir et accompagner le dispositif national mis en place pour limiter l'extension de l'ambroisie

Fiche actualisée en juillet 2019 : les informations mises à jour sont indiquées en italique.

Le contexte en santé environnement

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante envahissante dont le pollen émis en fin d'été est très allergisant. Il existe d'autres ambrosies également envahissantes et à pollen très allergisant (ambrosie trifide, ambrosie à épis lisses...). L'allergie à l'ambrosie apparaît après plusieurs années d'exposition à son pollen et peut entraîner divers symptômes allergiques chez les sujets sensibles (rhinites, conjonctivites...) ainsi que l'apparition ou l'aggravation de l'asthme. D'une manière générale, l'ambrosie s'étend progressivement sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Cette plante est implantée dans l'ensemble de la région mais certains départements sont plus touchés (Charente, Deux Sèvres, Dordogne, Lot-et-Garonne).

Les autres constats

Différents outils existent pour améliorer le repérage et la cartographie de l'ambrosie (www.signalement-ambrosie.fr).

Depuis 2014, une plateforme de signalement des plants d'ambrosie a été mise en place par le Conservatoire Botanique sud Atlantique pour l'ex-Aquitaine : <http://www.ofsa.fr/ambrosie>.

Un Plan de Lutte contre l'ambrosie a par ailleurs été mis en place dans le département de la Charente.

Quelles sont les mesures de l'action ?

1

Promouvoir et accompagner le dispositif national de repérage, de cartographie et de lutte contre l'ambrosie

Toute la durée du PRSE

2

Structurer des démarches concertées de plan de lutte contre l'ambrosie

Début 2018-2021



Les indicateurs de résultat

Nombre d'arrêtés préfectoraux pris

MESURE 1



Indicateurs de réalisation

Nombre de signalements centralisés sur la plateforme de signalement

Promouvoir et accompagner le dispositif national de repérage, de cartographie et de lutte contre l'ambroisie

Descriptif

Organiser la centralisation de l'ensemble des données ambroisie des acteurs sur la plateforme de signalement ambroisie, assurer la promotion de cette plate-forme.

Pilote

ARS

Autres acteurs impliqués

Chambre d'agriculture, DIR, associations, réseaux de surveillance

Calendrier

Dès 2017, sur la durée du PRSE

Budget estimatif

x

MESURE 2



Indicateurs de réalisation

Nombre de référents formés, nombre de départements ayant mis en place des actions spécifiques

Structurer des démarches concertées de plan de lutte contre l'ambroisie

Descriptif

Déployer des plans d'actions (à l'image de celui déployé en Charente) dans les territoires prioritaires, afin de former et d'informer les référents locaux futurs relais auprès de leurs collègues, de la population et autres acteurs du territoire considéré

Pilote

ARS

Autres acteurs impliqués

CNFPT, monde agricole, collectivités, établissements de santé...

Calendrier

Début 2018 - 2021

Budget estimatif

500 000 euros